

RÉCOMPENSE – Le meilleur étudiant en droit des affaires

C'est ce vendredi qu'avait lieu la finale belge du « Prix européen du meilleur étudiant en droit des affaires » Freshfields. L'édition belge est organisée par le bureau bruxellois de Freshfields Bruckhaus Deringer en partenariat avec *L'Echo* et *De Tijd*. A la clé, une participation à la finale européenne qui aura lieu cette année en Espagne, ainsi qu'un stage de trois mois au sein du cabinet bruxellois. Cette année, les candidats étaient amenés à se pencher sur une multinationale basée aux Etats-Unis et désireuse de revendre sa filiale belge. Un cas suffisamment riche pour juger des compétences et de la capacité de réflexion du candidat sur un ensemble de domaines.

Après une heure de réflexion, chaque candidat est amené à présenter ses conclusions devant le jury présidé par

l'avocat Alain Zenner et composé de Michel Charles et Patrick Baeten, directeurs juridiques respectivement chez Glaverbel et Electrabel.

Des six candidats issus des différentes universités du pays, c'est Tom Vandebosch de la faculté de droit de la KUL qui a été primé. Freya Baetens et Benjamin Dalle de l'université de Gand ont terminé deuxièmes ex-aequo. Les candidats étaient jugés, « outre sur leurs capacités à lire et à analyser les faits, sur leurs capacités à structurer et à synthétiser l'analyse », résume Alain Zenner.

Le jury a été également attentif aux différentes personnalités. « On s'attarde sur les profils intéressants comme un étudiant qui a fait de nombreux stages ou qui a une vie sociale et culturelle très active », explique Michel Charles.